

cette époque, mais ne servit plus au culte, et fut enfin détruite par les protestants en 1562 (1).

Sur un autre point du mandement un déplacement semblable s'était opéré. Les habitations s'étant toutes groupées autour de la Guillotière, Chaussagne se dépeupla de même que Béchevelin, et, quoique l'église conservât encore jusqu'au commencement du xvii^e siècle son rang de paroisse, elle perdit de son importance (2) et fut bientôt, comme église paroissiale principale, remplacée par celle de la Guillotière, construite sur la place actuelle du Marché, à la bifurcation qui sépare les routes de Grenoble et de Crémieux. On ne sait rien sur l'origine première de cette dernière paroisse, et c'est sans aucune preuve qu'on l'a fait remonter au xiv^e siècle; rien n'autorise cette opinion, elle est toute gratuite. On ne trouve cette église mentionnée qu'au xvii^e siècle, et c'est à cette époque seulement que l'on peut avec certitude en affirmer l'existence. Quant à la date de l'édifice, démoli depuis près de deux cents ans, on n'est pas mieux renseigné. C'est à

(1) Cette opinion sur l'époque de la destruction de l'église de Béchevelin, que j'avais émise dans ma première note, est autorisée par l'ordonnance de Camille de Neuville; mais ce document se trompe en donnant à entendre qu'elle servait encore, à ce moment, d'église paroissiale; dès le xv^e siècle, Béchevelin ne figure plus dans les pouillés du diocèse. Ce n'est pas d'ailleurs la seule erreur de cette ordonnance où, par exemple, on omet Chaussagne dans l'énumération des églises paroissiales, où les habitants de la Guillotière pouvaient, au xvi^e siècle, aller remplir leurs devoirs religieux, et en ne citant que celles de Villeurbanne et de la Madeleine.

(2) En 1678, la paroisse de Chaussagne avait tellement déchu que son église paroissiale n'était plus qu'une chapelle rurale faisant partie de la vicairie de Villeurbanne et qui en fut détachée et attribuée à Notre-Dame-de-Grâce, parce qu'elle dépendait de la dîmerie de l'archevêque.